

Ratiba Hadj-Moussa

LA TÉLÉVISION PAR SATELLITE
AU MAGHREB ET SES PUBLICS

Espaces de résistance, espaces critiques

Presses universitaires de Grenoble

«La pensée européenne est aussi indispensable qu'inadéquate pour penser l'expérience de la modernité politique dans les nations non-occidentales, et provincialiser l'Europe devient une tâche consistant à examiner la manière dont il est possible de renouveler cette pensée, qui constitue à présent notre héritage à tous et qui nous affecte tous, à partir des marges et pour elles. Mais les marges sont bien sûr tout aussi plurielles et diverses que les centres.»
(Dipesh Chakrabarty, 2009 [2000], 53 [16])

Chapitre 1

La télévision par satellite : la force des petites choses

Pourquoi et comment les Maghrébins regardent-ils la télévision par satellite? Telles sont les questions qui ont motivé l'écriture de ce livre. Ce qu'ils font de cette télévision, comment ils y réagissent, ce qu'ils en disent et les choix qu'elle provoque chez eux indiquent les enjeux à l'œuvre dans leurs sociétés. Les récits individuels sur les télévisions dépassent les personnes qui les racontent, s'intercalent dans d'autres réalités, s'y croisent et s'y nourrissent. L'action de regarder la télévision et d'en parler s'effectue toujours en relation à d'autres espaces que celui où elle se déroule et les représentations auxquelles elle est associée. Ces actions et représentations ne se confinent pas à l'espace concret où elles s'inscrivent même si dans leur déploiement elles y demeurent inscrites. Cet ouvrage s'intéresse à la télévision par satellite au Maghreb, à son usage et aux relations qui se tissent entre des lieux tels que la maison, le quartier, le café, le travail, etc., et au type de sphère publique qui en émane. La sphère publique est incontournable si on veut comprendre comment la télévision en général et la télévision par satellite en particulier résonnent avec les enjeux au cœur de la société.

Commencer par interroger la sphère publique m'a paru un exercice inévitable non seulement pour mettre en relief l'objet empirique, la télévision par satellite, mais également pour discuter de l'usage des concepts et de leur portée dans les sociétés

à l'étude. S'il n'est pas dans mes intentions de revenir sur la généalogie du concept de sphère publique, il me paraît essentiel de ne pas faire l'impasse sur certains débats afin de pouvoir mieux comprendre le fonctionnement des sphères publiques maghrébines. La notion de sphère publique est elle-même trop complexe pour être utilisée sans quelques précautions et demande sans doute à être redéfinie en fonction des réalités locales. «Parce que, écrit, Bernard Lahire, malgré une certaine plasticité qui lui permet de supporter certains transferts analogiques, le concept sociologique est lourd de tous les contextes sociohistoriques qu'il a permis d'éclairer et n'a de sens que dans le rapport renouvelé à d'autres contextes, d'une part on ne peut considérer faire œuvre de sociologue en se contentant d'appliquer, de manière intuitive, des raisonnements sociologiquement élaborés (par d'autres) à des réalités non scientifiquement construites, et d'autre part, on ne peut espérer faire progresser la connaissance du monde social en théorisant sur des théories, sans passer par l'enquête empirique» (2007, p. 77). La raison pour laquelle cette réflexion peut se révéler utile tient à la conception compréhensive de la notion de public que je soutiens qui le libère des étagements normatifs et rend mieux compte de sa dynamique. Cette conception donne tout son sens et son orientation à ma démarche.

Depuis les révolutions arabes de 2011, les nouveaux médias ont suscité l'intérêt et attiré les regards sur le monde arabe enfin éveillé à lui-même. Les contingences de l'actualité étant toujours les plus fortes, ces médias ont pris les devants de la scène à un tel point qu'ils ont donné l'impression d'une autocréation spontanée. Or, l'expression «la révolution du Web» a-t-elle une valeur explicative ou n'a-t-elle pas plutôt éclipsé le peuple sorti dans la rue pour demander «la chute du régime»? Le terrain sur lequel se base cette recherche s'arrête à 2009, mais il n'est pas sans lien avec 2011 puisque les médias apparaissent désormais comme une dimension centrale dans la compréhension des sociétés.

Depuis 2011, un nombre considérable de travaux ont porté sur les nouveaux médias, incluant le Web et ses multiples applications telles que Facebook, Twitter, etc., et excluant la télévision par satellite qui figurait pourtant dans le répertoire des nouveaux

médias à peine deux décennies auparavant. Pourquoi limiter cette étude à 2009? Entre autres raisons, on note la saturation des données et la continuelle présence et influence des télévisions satellitaires dans l'environnement audiovisuel maghrébin. La centralité de ce média durant les années 1990 et 2000 et son rôle dans le changement des mentalités, politiques en particulier, sont une des données décisives qu'il est difficile d'ignorer. Cet ouvrage la documente et problématise sa nature et sa portée. Si le travail de terrain s'est arrêté à 2009, l'argument de la place centrale de la télévision par satellite dans ces sociétés, défendu dans ce livre, demeure, même si cette centralité doit désormais composer avec un élément nouveau mais attendu, en l'occurrence, l'articulation avec les autres nouveaux médias, comme la téléphonie mobile et l'Internet, qui ont commencé à s'imposer dès les protestations de 2008 en Tunisie et surtout au Maroc (Hadj-Moussa, 2013).

Mais l'élan qui a consisté à rapporter la dynamique révolutionnaire et le rôle du cyberspace a souvent simplifié la complexité de la réalité, heureusement restituée par des études récentes. L'exemple de la Tunisie, le pays d'où le Printemps arabe a commencé, éclaire de nombreuses dimensions restées flottantes sur l'avènement de l'Internet dans ce pays et sur la télévision satellitaire, devenue le parent pauvre devant la haute visibilité technologique du cyberspace souvent actionné *offshore*, de l'extérieur. Ainsi, Romain Lecomte (2014) part-il des chiffres produits dans un rapport de l'Union internationale des télécommunications relatifs au degré de pénétration de l'Internet en Tunisie (36,8% en 2010 et 41,4% en 2012) et en critique-t-il la méthodologie et ses conséquences sur l'interprétation de la réalité. Il rappelle chiffres à l'appui qu'en fait, si on compare la Tunisie aux autres pays maghrébins, les «publinets» (ou cybercafés) tunisiens «n'ont connu qu'un faible développement» entre 1987 et 2011 (*ibid.*, p. 31). Il note avec raison que le Centre-Ouest tunisien, la région où s'est déclenché le soulèvement populaire, avait un taux de connexion de 7,7% par rapport au taux de connexion de 26,3% du grand Tunis. L'accès inégal à l'Internet concerne les «pays arabes riches» et les autres, mais aussi les régions d'un même

pays. Aucun des trois pays maghrébins, en dépit de leurs différences, n'a endigué cette inégalité¹. Plus important encore, selon Lecomte, ce sont les données sur les médias les plus utilisés durant la révolution qui rendent compte du problème posé par l'interprétation surfaite de la révolution 2.0. En effet, selon une enquête sur l'usage des médias durant le Printemps arabe, menée dans les régions urbaines, en principe fortement connectées, 56% des Tunisiens ont désigné Facebook et Twitter comme sites de médias sociaux les plus utilisés contre 82% qui ont préféré la télévision satellitaire comme média prédominant pour s'informer (*ibid.*, p. 32). Le même phénomène s'est produit en Égypte où l'impact des nouveaux médias semble avoir été plus significatif. Pourtant, là aussi, selon une étude auprès de 1 000 protestataires de la place Tahrir, « moins de la moitié (42%) ont rapporté avoir utilisé Facebook dans une optique protestataire [...] Environ neuf enquêtés sur dix (92%) ont assuré avoir eu recours à la télévision satellitaire et huit sur dix (82%) au téléphone » (*ibid.*, p. 32). Tout laisse croire que l'Internet n'a pas surpassé le téléphone et encore moins la télévision satellitaire même durant les moments forts de la protestation. La télévision satellitaire reste un « fait social » avec toutes les nuances qui s'imposent. S'il est nécessaire de documenter ses relations avec les autres médias durant la révolution, il faut aussi le faire dans la vie de tous les jours, dans le calme plat de l'ordinaire. C'est précisément là qu'on peut entrevoir l'effet du changement et du nouveau tant célébré par les tenants du spontanéisme méthodologique.

Il ne s'agit pas dans cet ouvrage d'insister sur les effets des médias sur la sphère publique puisqu'ils en sont constitutifs mais plutôt de considérer les articulations qu'ils sont supposés construire dans l'ensemble du tissu social, les possibilités qu'elles offrent et les limites qu'elles posent. L'intensité des discussions sur ces sujets est à la mesure de l'espoir suscité par la notion

1. Cet accès inégal est notamment identifiable dans le niveau d'instruction, la maîtrise des langues, les langues dominantes utilisées dans la toile (l'anglais en particulier), la mauvaise qualité du débit et de la connexion notamment en régions semi-urbaines et rurales.

de sphère publique en ce qu'elle laisse entrevoir comme possibilité non seulement de démocratisation par le bas de régimes politiques difficilement ouverts à la contestation, mais aussi de visibilisation de pratiques inédites parce que nouvellement révélées par le contact avec le monde. Tenter d'en saisir le sens consiste à retracer, souvent implicitement d'ailleurs, les processus de démocratisation et les manières par lesquelles se constitue le vivre-ensemble. L'enthousiasme et l'espoir qu'ont fait naître les révolutions en Tunisie et en Égypte et les contestations populaires qui secouent de nombreux autres pays arabes mettent plus que jamais la sphère publique au centre des enjeux.

Or, il n'y a pas de sphère publique sans public. Sur ce sujet, le terrain de la recherche est, dans le monde arabe, quasi vierge y compris pour les pays du Proche-Orient qui ont reçu une attention accrue de la part des chercheurs depuis l'arrivée des télévisions satellitaires arabes. L'ouvrage qui s'y est intéressé de la manière la plus compréhensive, *Voices of the New Arab Public. Iraq, Al-Jazeera, and Middle East Politics Today*, de Marc Lynch (2006), a choisi l'approche classique du public, en privilégiant notamment les professionnels des médias et les actions des mouvements politiques tels que les mouvements islamistes. Lynch porte sur le «*New Arab Public*» un regard plus macropolitique que sociologique ou anthropologique. Cependant, il est un des premiers en études des médias à revoir et à critiquer la notion de «rue arabe» généralement appréhendée comme une masse compacte et sans direction.

Il existe de nombreux travaux sur les télévisions satellitaires arabes, surtout en langue anglaise, mais la notion de publics arabes soit reste largement impensée soit repose sur le savoir personnel des auteurs glané çà et là au gré des rencontres et des pérégrinations². En outre, dans nombre de ces travaux,

2. Bien entendu, il existe des recherches sur les «audiences», mais celles-ci sont des analyses quantitatives basées sur des enquêtes génériques qui ont l'intérêt de montrer les tendances générales. Pour le Maroc, voir Harrass (2010); pour une vue d'ensemble, voir les comptes rendus qu'en font Hussain Amin et Leo Gher (2008) et Marwan Kraïdy (2008).

le Maghreb n'est qu'une ombre fugitive, non seulement parce que la création des grands réseaux de télévisions arabes ou de chaînes importantes s'est réalisée dans les pays du Golfe, en Égypte et au Liban, mais aussi parce qu'elle a facilité des approches plus politiques ou d'économie politique dans lesquelles le monde «arabe» se limite aux pays du Moyen-Orient.

La démultiplication de l'offre médiatique, notamment de la télévision par satellite, a donné lieu à une production académique substantielle et éclairante sur l'économie politique et les débats idéologiques (Rinnawi, 2006; Seib, 2007; Lahlali, 2011; Skar, 2001, 2007; Kraidy et Khalil, 2009; Mellor *et al.*, 2011), mais qui n'a produit que quelques articles épars sur la réception et les publics dans les pays du Moyen-Orient arabe. Cette marginalité des travaux sur les usages des médias s'explique mal, car il existe d'importants travaux sur les anciens médias, en l'occurrence ceux, ethnographiques, de Lila Abu Lughod sur la télévision égyptienne (2005, 1997, 1995), de Christa Salamandra sur les feuilletons syriens (2005, 2008), de Charles Hirschkind (2001, 2007) sur les audiocassettes et le mouvement de la *Da'wa*, et d'autres plus orientés vers l'étude de la culture populaire comme le sont les ouvrages inclassables de Walter Armbrust sur la culture de masse en Égypte (1996, 2000)³. Là encore, l'Égypte est surreprésentée.

Il est indéniable que les défis du terrain à eux seuls peuvent être paralysants et décourager ceux et celles qui voudraient s'engager dans de nouvelles directions de recherche, mais la difficulté majeure tient surtout, me semble-t-il, au regard qu'on porte au Maghreb sur les médias et les choses de la vie quotidienne, en somme sur l'ordinaire considéré comme négligeable parce qu'indéfinissable et lourdement hypothéqué par l'évanescence et l'intangible.

3. Il me faut sans doute aussi citer le travail de Franck Mermier (2005) sur l'édition arabe et celui d'Yves Gonzales Tijano (1998) sur les pamphlets islamistes.

COORDONNÉES TEMPORELLES : CADRAGES

Ce travail est marqué par le temps, certes court mais à la densité prégnante, des événements qui se déroulent si rapidement qu'on a peine à les suivre. Il l'est doublement. En premier, parce que l'arrivée de la télévision satellitaire a été un événement marquant dont on n'a pas encore saisi toute l'ampleur, surtout si on pense au contrôle exercé par les gouvernements sur les médias audiovisuels et, inversement, à la possibilité qu'il a laissée aux populations de s'en affranchir. La manière larvée et non toujours identifiable avec laquelle les populations et les gouvernements se sont implicitement opposés a laissé des traces indélébiles dans les façons de penser des Maghrébins. On peut ainsi avancer qu'il y a un avant et un après les télévisions satellitaires. Cette mutation des façons de penser est imperceptible si on reste dans l'instant, mais si elle est historicisée et recadrée dans le Maghreb des années de plomb (1970, 1980, 1990), elle permet de réaliser la profondeur des changements survenus.

Au contact de la télévision par satellite, le Maghreb est sorti de lui-même, pour ainsi dire, mais d'une manière qui n'est ni unidirectionnelle ni limitée à une seule forme. Cette sortie s'est réalisée en rapport à d'autres phénomènes, eux-mêmes nourris par les contacts avec d'autres objets et d'autres réalités. Pour en citer quelques-uns, la circulation des biens et des objets, des technologies, de l'argent, des langues et des personnes (immigration et tourisme), une présence du livre plus significative et la mémoire toute proche de la période coloniale. La télévision satellitaire n'est qu'une partie d'un tout et, surtout, elle s'inscrit dans une histoire longue marquée par les échanges entre le sud et le nord de la Méditerranée ainsi que les relais que furent et demeurent encore jusqu'à un certain point les télévisions nationales. L'imaginaire télévisuel et de nombreuses références existentielles étaient au commencement de la télévision par satellite⁴ au milieu des années

4. «Télévision par satellite» renvoie aux télévisions internationales et étrangères (qui peuvent être également nationales, par exemple la chaîne française Antenne 2) qui sont diffusées via satellite dans les trois pays du Maghreb.

1980 essentiellement occidentaux, voire français, même s'ils étaient dans une moindre mesure concurrencés par les téléseries égyptiennes transmises par les télévisions nationales.

Dès le début des années 1980, la Tunisie et le Maroc se sont efforcés d'ouvrir leur espace territorial à d'autres télévisions. À partir de 1989, la télévision tunisienne allouait un temps d'antenne à la station française Antenne 2 (Chouikha, 2006; Dahmen, 2001; Ferjani, 2002) en l'autorisant à diffuser ses programmes par voie hertzienne. En 1988, le Maroc a créé une société à capital privé (Hidass, 2006) et une chaîne cryptée⁵. Mais le véritable déplacement s'est produit avec l'adoption massive, mais non sans heurts comme nous le verrons, de la télévision par satellite. Pour la première fois, les Maghrébins ont eu accès à des informations en direct des pays de la rive nord de la Méditerranée, principalement de la France, et pour certains, comme ceux de Tunisie et d'Algérie, ont respectivement entendu et le plus souvent découvert les leaders de l'opposition politique (Ba, 1996; Dahmen, 2001). Avec le lancement des chaînes panarabes au milieu des années 1990⁶, l'Est méditerranéen a fait une entrée en force dans les imaginaires maghrébins, entrée jusque-là non encore égalée, à mon avis, par les médias qui l'ont précédée, tels que *La voix des Arabes* diffusée depuis l'Égypte durant la présidence de Nasser ou le déferlement des séries égyptiennes qui représentaient la principale présence du Moyen-Orient au Maghreb.

En deuxième lieu, ce travail est marqué par le temps où la recherche s'est déroulée. J'ai commencé mon premier terrain en Algérie en décembre 1994. Je voulais comprendre comment les Algériens regardaient et utilisaient la télévision par satellite, cette nouveauté à laquelle très rapidement se sont opposés

Elle désigne aussi soit les télévisions satellitaires internationales créées par les pays maghrébins en direction de leurs diasporas respectives, soit les télévisions privées maghrébines.

5. Je ne discuterai pas ici les développements de cette chaîne (voir Asloun, 1995).
6. La première chaîne arabe à vocation satellitaire a été créée en Égypte le 2 décembre 1990 (Hugh, 2004, p. 212)

les islamistes, les groupes armés en première ligne, et l'État dans leur lutte pour la domination de la sphère publique. Dans l'article que j'ai consacré à ce sujet (Hadj-Moussa, 1996), je soutenais que les Algériens qui choisissaient la télévision par satellite, non seulement résistaient aux groupes islamistes qui les menaçaient, mais aussi développaient et aiguisaient grâce à elle leur sens critique à l'égard du pouvoir politique et de sa gestion des affaires publiques, sens critique qui était largement partagé et qui ne reposait pas sur des perceptions uniquement individuelles. Mon interprétation pouvait laisser perplexe, parce que non seulement la terreur prédominait et laissait peu de place à des réactions concertées, mais aussi parce que l'ambiguïté qui caractérise la nature même du public de télévision le plaçait le plus souvent dans l'incertain, l'éclaté, le privé et le non politique. Ces critiques émanaient de partout, portées par l'aspiration à une société plus juste, plus libre et plus démocratique, et ce, d'autant plus que peu avant la guerre civile, les Algériens faisaient l'expérience de leur « printemps » (1988-1992). En outre, les entrevues réalisées mettaient en lumière les axes majeurs qui structuraient la société, parmi lesquels les rapports de genre et le rapport aux langues. La mise en relief de ces axes, dont le premier renvoie au fondement de la société et le second aux identités, a permis d'apporter des nuances importantes à l'explication dominante sur la guerre civile qui faisait des divisions entre les cohortes d'arabisants et de françaisants une des variables explicatives du fratricide algérien. Elle a aussi permis de montrer les entendements inconscients et partagés à propos de la place des femmes dans la société et dans la sphère publique algérienne. En somme, elle a fait ressortir la centralité des rapports de genre.

Or, malgré son caractère exceptionnel (par exemple la guerre civile), l'expérience algérienne n'était pas unique, comme l'a montré la suite de mes travaux. Dès le début des années 2000, le terrain a été élargi au Maroc et à la Tunisie, où j'ai effectué plusieurs séjours entre 2000 et 2009⁷. L'intention de départ était

7. J'ai fait du terrain en Tunisie en 2000-2001, 2005 et 2006 ; au Maroc en 2003, 2007 et 2009 et en Algérie en 1994-1995, 1996, 1999, 2005, 2006, 2007.

de comparer les trois pays, mais en réalisant les entrevues je me suis rapidement rendu compte que si la juridiction dans le domaine de l'audiovisuel était spécifique à chaque pays (j'y reviendrai), l'élaboration des espaces privés et publics, les projections de l'imaginaire politique, la volonté de trouver des espaces d'expression libre et les liens d'affiliation et de reconnaissance se déclinaient presque de la même façon dans les trois pays.

L'intention comparatiste du projet initial plaçait la capitale de chacun des trois pays comme le principal lieu d'observation, mais ce choix de départ, fondé sur un certain réalisme, a été abandonné pour laisser place aux possibilités qu'offrait le hasard des rencontres : la comparaison ne pouvait être imposée à tout prix et le centrage sur les capitales ne se justifiait plus devant la réalité du terrain. Cette flexibilité m'a rendue plus sensible aux nouvelles directions qu'offrait le terrain. (Maxwell, 2005, pp. 69-70). Par exemple, dès mes premiers terrains, j'ai interviewé⁸ des personnes qui résidaient ailleurs que dans les capitales. Or, cette petite dérivation s'est avérée très riche. Ainsi, mes rencontres à Tanger ont été très éclairantes quant au rapport à la télévision espagnole, et ce, bien avant l'avènement de la télévision par satellite, les Tangérois étant plus orientés vers l'Espagne que vers la France. Les Tunisiens résidant dans les villes de l'intérieur proches des frontières algériennes m'ont permis de constater qu'avant l'arrivée de la télévision par satellite, ils étaient branchés à la télévision algérienne qu'ils jugeaient meilleure que la leur parce qu'elle les tenait informés des événements internationaux comme la première guerre du Golfe pendant laquelle, disaient-ils, cette télévision a excellé. Et encore, c'est en interviewant les personnes originaires de Gafsa ou résidant à

Mes séjours duraient de quatre semaines à neuf semaines. Ces terrains se sont poursuivis de manière moins systématique après 2009. Mon attention est restée vive tout au long de la révision de cet ouvrage.

8. En fait, ces premières entrevues hors zones se sont imposées à moi. De prime abord, il s'agissait de contraintes de terrain. Il m'est arrivé d'accepter de rencontrer le cousin venu de Sétif, la nièce de Gafsa ou la tante de Meknès. Mais cette « contrainte » s'est rapidement avérée être une incroyable ouverture pour la recherche.

Thala, Centre-Ouest tunisien, que j'ai mieux perçu et retracé les circuits empruntés par l'assiette parabolique, la parabole, selon son appellation populaire, et saisi comment elle a doucement envahi la Tunisie en dépit des freins imposés par le régime d'alors⁹. Les villes éloignées des centres politiques et administratifs se sont ainsi ajoutées à mon étude et ont rendu le phénomène de la parabole encore plus marquant. C'est grâce, entre autres, au marché informel que de nombreux Marocains ont acquis leur première parabole et que la ville de Nador (Nord-Est marocain) est connue pour son marché ouvert des produits électroniques les plus récents et les moins chers, comme me l'a confirmé un participant à la recherche qui écoulait sa marchandise à Rabat et à Casablanca¹⁰.

La comparaison est donc devenue moins un simple prérequis qu'une manière de repérer les nuances propres à chaque cas, nuances qui soulignent des différences souvent factuelles mais importantes entre les trois pays par exemple, la période approximative de l'entrée de la télévision par satellite dans les foyers de chacun des pays, l'usage individuel ou collectif de la parabole et les classes sociales qui l'ont adoptée. Ce sont là des informations essentielles pour comprendre la nature du public télévisuel et éviter de le prendre, comme c'est souvent le cas, pour une réalité homogène. Or, au Maghreb, ce sont

9. Les Thalois et les Kassrinois ou les habitants du Kef (Centre-Ouest tunisien) font partie du même ensemble de population que les Algériens résidant dans le Centre-Est de l'Algérie et partagent avec eux une longue tradition de contacts et d'alliances. Ils sont accoutumés à s'approvisionner en essence en Algérie. Les marchés de la contrebande sont aussi très actifs dans la région. Même après sa légalisation, la parabole se vendait encore essentiellement au marché noir.

10. Dans le domaine du marché noir, aux circuits traditionnels des passeurs entre l'Europe et le Maghreb s'est ajouté un circuit régional maghrébin dont le point de départ est la filiale tunisienne de décodeurs de Canal Plus. (Dahmen, *op. cit.*, p. 308). À partir de 1999, le marché des cartes à puces rechargeables a remplacé celui des décodeurs. Au courant de la dernière décennie, l'usage du téléchargement par Internet des codes d'accès et la création des cartes à puces ont surpassé les autres moyens d'accès aux télévisions payantes.

les classes moyennes élevées¹¹ qui eurent les premiers accès à la télévision par satellite, mais dans chaque pays la pénétration a pris des formes très différentes. Au Maroc, parce qu'elle était cryptée, et donc payante, elle fit son entrée via de mini-réseaux collectifs dans la deuxième moitié des années 1980. Comme me l'a expliqué une professeure de l'université de Rabat qui a vécu l'expérience, la télévision payante était alors partagée entre quelques locataires de son petit immeuble et n'était accessible qu'aux groupes sociaux les plus nantis. L'usage collectif de la télévision payante était donc circonscrit et il cessa après quelques années de fonctionnement, les difficultés économiques ayant eu raison de cette initiative.

En Tunisie, la pénétration de la télévision par satellite au sein des classes populaires s'est effectuée vers la fin des années 1990 et au début des années 2000. Comme au Maroc, ce sont les classes aisées qui en ont bénéficié pendant quelques années avant qu'elle ne se démocratise. Pour preuve, les entrevues de Larbi Chouikha effectuées en 1994 (1995) portent sur ces classes et incluent les cadres supérieurs et la bourgeoisie urbaine traditionnelle ayant possédé dans le passé «de grandes demeures traditionnelles au cœur de la Médina» (p. 110). La Tunisie et le Maroc ont connu le phénomène des paraboles collectives, mais il était circonscrit soit dans des îlots d'abonnés ou à des personnes ayant acquis au préalable une autorisation administrative. En Tunisie, le pouvoir politique encourageait expressément les demandes d'autorisation des antennes collectives (Dahmen, *op. cit.*), mais sans grand succès.

En revanche, la parabole collective a connu une diffusion plus populaire en Algérie. Utilisée dans un premier temps par des individus appartenant à la nomenklatura (1985-1989) (Hadj-Moussa, 1996), elle a très rapidement débordé les frontières de classes et s'est propagée sous la forme de «mini-réseaux câblés», selon les termes de Mostefaoui, (1995), dans presque tout

11. Il ne s'agit pas ici des personnes qui l'ont introduite, mais de la couche sociale qui se l'est appropriée et en a fait perdurer l'usage.

le territoire algérien, y compris dans les villes du Sud où certaines municipalités exerçaient un droit de regard sur les chaînes de télévision (par exemple la ville d'el Guerrara dans le M'zab). Ces mini-réseaux avaient pour particularité d'être produits par le bas dans la mesure où c'étaient des collectifs volontaires composés de résidents de tout un quartier ou d'une cité rassemblant de 150 à 300 familles qui partageaient la même antenne parabolique. *Stricto sensu*, l'usage de la parabole collective était illégal, mais contrairement à ce qui s'est passé au Maroc et en Tunisie, les couches populaires ont eu rapidement accès à la télévision satellitaire dans une sorte d'effervescence inédite, même si l'État n'avait pas renoncé au contrôle sans partage qu'il exerçait sur l'audiovisuel et la production de l'information sécuritaire touchant à la guerre civile (Molinès, 2002). Les raisons de ce « laissez-faire, laissez-passer » (Mostefaoui, 1988; 1995, pp. 59-60) sont multiples. D'une part, les effets des émeutes d'octobre 1988 ont ébranlé par le bas l'imaginaire sociopolitique qui a prédominé pendant presque 30 ans et ont fracturé la pensée unique. Octobre 1988 a libéré de nombreuses voix. D'autre part, l'État ne pouvait se mettre à dos une population lourdement affectée par la guerre civile en intervenant directement dans ce domaine. Plus tard, ce laisser-faire favorisera les passe-droits. Enfin, comme je l'ai déjà noté, la télévision par satellite était devenue durant la guerre civile un enjeu entre l'État et les islamistes dans leur lutte sans merci pour le contrôle de la sphère publique, le premier apparaissant comme le défenseur de la liberté (de voir) et de la démocratie, et les seconds, comme les défenseurs des valeurs algériennes authentiques.

La parabole est devenue populaire et sa pénétration irréversible vers la fin des années 1990¹² dans les trois pays. Or,

12. C'est en Algérie, en 1999, que le taux d'équipement le plus élevé au Maghreb et dans le monde arabe a été enregistré, avec 86% des ménages possédant une parabole. Les pays du Golfe et du Moyen-Orient viennent en deuxième position avec un taux moyen de pénétration du câble et d'antennes satellites qui avoisine 60% (Dahmen, *op. cit.*, pp. 182-183, source Eutelsat).

cette démocratisation correspond, il faut le rappeler, à l'arrivée sur le marché télévisuel des chaînes satellitaires arabes. Jusqu'à la fin des années 1990, les chaînes occidentales étaient les plus regardées, mais par la suite les chaînes arabes ont commencé à les concurrencer. Les recoupements entre les données de mon terrain et les travaux sur le sujet¹³ montrent en effet que les premières ont perdu l'exclusivité des informations et ne constituent plus le principal centre d'intérêt des publics. Outre l'accessibilité permise par les avancées technologiques, les événements politiques tels que les guerres en Afghanistan (2001) et en Irak (2003), ont favorisé la pénétration et ont accru la présence des télévisions arabes. Plusieurs participants à cette recherche, notamment de Tunisie et du Maroc, ont décidé d'acquérir une parabole ou de passer au numérique lors de la seconde guerre du Golfe (2003) pour, disaient-ils, s'informer «à toutes les sources». La popularité croissante de la parabole correspond par ailleurs à la montée en puissance de la station el Jazira. Ainsi, si les chaînes arabes sont demeurées pendant quelques années à l'ombre des autres chaînes internationales, les années 2000 ont consacré leur omniprésence dans les foyers, les cafés et les autres lieux publics au Maghreb.

DIFFUSION ET APPROPRIATION, LA LOI ET LA RAISON D'ÉTAT

En parallèle à l'histoire singulière de la pénétration de la télévision par satellite dans chacun des pays du Maghreb et à celle du rôle joué par la loi, ou son absence, deux types de temporalités, inséparables l'un de l'autre, sont à l'œuvre. L'un a trait à la temporalité de la diffusion des télévisions satellitaires et l'autre à celle de leur appropriation. La première correspond à la période de lancement des chaînes satellitaires et touche aux motivations politiques et aux positionnements géostratégiques des groupes ou des États à l'origine de leur création ainsi qu'aux

13. Ils consistent en une sélection de travaux de doctorat non publiés sur la Tunisie et le Maroc (Ben Belgacem, 1999; Asloun, 1995; Dahmen, 2001; Zaid, 2006).

avancées technologiques qui ont facilité leur accessibilité. Cette temporalité a été largement documentée et débattue (Skar, 2001; Gher et Amin, 2000; Guaaybess, 2004; Rinnawi, *op. cit.*, 2006). La seconde a trait à la réception de ces chaînes, à leur sélection par les publics et aux effets qu'elles ont sur les populations visées. L'histoire de la réception des télévisions satellitaires est très courte même si la florissante économie des médias satellitaires et le grand nombre de livres et d'articles, en langue anglaise surtout, consacrés aux médias dans le monde arabe le plus souvent amputé du Maghreb peuvent donner l'impression qu'elle est très longue. Elle a à peine une vingtaine d'années et n'est devenue populaire au Maghreb que vers la fin des années 1990 ou le début des années 2000. L'aspect monétaire, le prix d'une antenne ou d'un abonnement, n'est qu'une des variables dans la décision d'adopter la parabole, en nuancer les effets permet de considérer d'autres variables parmi lesquels l'importance du contrôle exercé par les régimes politiques et son non moins important contournement par les populations.

En Tunisie, au commencement de la télévision satellitaire, les personnes désirant acquérir une parabole devaient présenter une demande aux autorités et payer une redevance annuelle, mais ce règlement fut annulé officiellement en 2006 (Chouikha, 2005-2006, p. 557) face à la généralisation des pratiques illégales¹⁴.

Cependant, ces renoncements ou ces retraits n'ont pas changé les politiques audiovisuelles nationales. Dans les trois pays, ce domaine est demeuré la chasse gardée des régimes. L'Algérie peut paraître le pays le plus radical des trois ayant refusé

14. En 2001, la moitié du parc des antennes installées en Tunisie provenait du marché noir. (Dahmen, *op. cit.*, p. 305, source ART). Il est très difficile de trouver des résultats de mesures d'audience au Maghreb. Voir les enquêtes réalisées par IPSOS dans la région. <http://www.ipsos.com/mediact/sites/ipsos.com.mediact/files/MENA_AudienceMeasurement.pdf> Je remercie Aziz Douai de l'Université de Toronto d'avoir porté à ma connaissance cette information.

pendant longtemps les télévisions privées sur son territoire¹⁵, mais en fait ni la Tunisie ni le Maroc n'ont véritablement ouvert leur territoire au privé malgré les ouvertures qui ont lézardé leurs politiques de l'audiovisuel. Les ouvertures de la Tunisie à Canal horizon en 1991 et à la diffusion par voie hertzienne des programmes d'Antenne 2 dès 1989 sur son territoire ont été semées d'obstacles: la première a subi les aléas d'un marché qui s'est avéré plus restreint que prévu (Dahmen, *op. cit.*), la seconde a fait face à la dure réalité du régime politique qui a décidé d'interdire à A2 d'émettre sur le territoire tunisien à la suite de l'apparition d'un livre critiquant le régime, *Notre ami Ben Ali* de Nicolas Beau et de Jean-Pierre Turquoi (1999¹⁶). Des accords avec d'autres chaînes ont certes eu lieu, mais sans qu'ils soient officiellement et dûment annoncés comme ceux avec les chaînes arabes ART et Orbit détenues par des capitaux privés saoudiens, une des raisons de ce silence, secret de Polichinelle, étant l'association des propriétaires de ces chaînes aux projets d'aménagement urbain d'envergure des Berges du Lac de Tunis. Larbi Chouikha (2005-2006) et Riad Ferjani (2002) montrent que les stations privées opérant depuis la Tunisie n'avaient également aucune autonomie dans leur programmation, que le traitement des demandes de création de nouvelles stations de télévision

15. Au moment de la première révision de ce texte (7 avril 2013), les autorités algériennes venaient depuis peu d'autoriser des chaînes privées «tolérées», à opérer à découvert sur le territoire algérien pour une période provisoire d'une année. (*cf.* Liberté. «Echourouk TV, Ennahar TV et El-Dzaïria autorisées à ouvrir un bureau à Alger. Télé: toute une gymnastique pour exister») <<http://www.liberte-algerie.com/actualite/tele-toute-une-gymnastique-pour-exister-echourouk-tv-ennahar-tv-et-el-djazairia-autorisees-a-ouvrir-un-bureau-a-alger-197567>>, (consulté le 7 avril 2013). En avril 2014, on peut remarquer que certaines de ces télévisions sont extrêmement problématiques. Lors des élections présidentielles de 2014, elles ont montré leur extrême dépendance au régime en servant de plateformes au candidat-président et en usant de techniques de propagande d'un autre âge contre les membres du naissant mouvement Barakat qui s'est opposé au quatrième mandat du président algérien.

16. Déjà en décembre 1994, le gouvernement tunisien a interdit «l'importation, la vente des antennes paraboliques» (Dahmen, *op. cit.*, p. 178).

et de radio était sujet à l'arbitraire et que les justifications des refus par les autorités frôlaient l'absurde (Chouikha, *ibid.*).

Le Maroc est, pour sa part, considéré comme le premier pays arabe et africain à avoir lancé une station privée, 2M International, dès 1988. Cette station, cryptée et à péage, associait d'importants capitaux marocains à ceux des sociétés Bouygues (France), Vidéotron (Canada), TF1 et Canal Horizon (Asloun, 1995, p. 74). Mais 2M n'a pas eu le succès escompté et est passée à 80% sous le contrôle de l'État marocain en 1994¹⁷. La chaîne 2M laisse voir la face libérale du régime. Elle a tenté quelques petits aménagements en changeant la couverture des informations nationales et les interminables reportages sur les activités du roi et du gouvernement de la première chaîne, par des flashes d'information et des émissions d'affaires publiques. Bien qu'elle couvre largement les événements internationaux, « elle demeure d'une grande discrétion sur le Maroc » et profondément inféodée au Makhzen¹⁸, selon Ahmed Hidass (2006, p. 542). Le Maroc fut aussi le premier pays maghrébin à diffuser la chaîne satellitaire Middle East Broadcasting Service (MBC) par voie hertzienne (Asloun, 1995 ; Mostefaoui, 1995), dénommée « Ma bonne est contente » (Asloun, *op. cit.*, p. 258) parce qu'elle diffuse en grand nombre les téléseries généralement appréciées par les femmes qui restent au foyer. En parallèle à la création de 2M, la déferlante parabole était à l'œuvre. Pour accéder aux chaînes étrangères, les Marocains ont d'abord utilisé des couscoussiers¹⁹ (Sabry,

17. En 2006, une expérience similaire est tentée avec Medi1 Sat, une télévision affiliée à la première radio privée, Medi Radio1, autorisée à diffuser. Medi 1 Radio est une initiative du roi Hassen II (Zaid, *op. cit.*, p. 131). Elle change vite de nom et dès 2008, elle devient à 100% marocaine. En 2010, elle change de nouveau de vocation et devient privée. En 2006, elle est la seule télévision privée à être accréditée par la Haute Autorité de l'Audio-visuelle.

18. Le Makhzen est formé par l'ensemble mixte politico-administratif au Maroc sous la mainmise du roi.

19. Les couscoussiers étaient également utilisés par les résidents du littoral algérien pour capter les chaînes françaises dès les années 1970 (interviews en Algérie) et ce, bien avant l'arrivée des chaînes satellitaires.

2010, p. 96²⁰; Poindexter, 1991) et des sacs en plastique (Asloun, *op. cit.*, p. 117), capteurs de fortune qui ont rapidement été remplacés par des antennes paraboliques à usage individuel surtout.

Comme en Tunisie, et jusqu'en 1992, l'usage de tous moyens de réception était soumis à une autorisation préalable et était strictement réservé aux complexes touristiques et hôteliers (Asloun, *op. cit.*, p. 302). La loi de 1992 (décret n° 2-91-338) assouplit ces restrictions en exigeant des utilisateurs des antennes individuelles ou collectives de simplement les déclarer aux autorités compétentes. Mais afin de protéger la télévision d'État et 2M, une redevance de 1 000 et de 5 000 dirhams respectivement fut imposée aux détenteurs des antennes individuelles ou collectives. Le mécontentement de la population et le recours massif au marché noir, entraînèrent dès 1994 le retrait de cette redevance.

L'Algérie est le pays où la démonopolisation était de jure la plus avancée, mais sans que l'Entreprise nationale de télédiffusion (ENTD) ne soit inquiétée par d'autres diffuseurs : le privé représentait l'épouvantail qu'on exhibait pour protéger l'unité nationale.

Dans les trois pays, les structures de réglementation de l'audiovisuel mises en place semblent à première vue jouir d'ouvertures libérales de la part des régimes. L'analyse montre cependant qu'elles demeurent toutes sous l'influence du pouvoir politique. Selon Mostefaoui, la création en Tunisie²¹ de la première instance dans ce domaine, soit le Conseil supérieur de l'information (1973), n'avait qu'un seul journaliste parmi ses membres. Quant au Conseil supérieur de la communication qui le remplace en 1989, il est « resté une coquille vide » (1995, *op. cit.*, p. 45).

20. Tarik Sabry (2010) reprend un très beau récit qui met en scène un jeune homme de Derb Mellah à Casablanca qui, un jour, a associé la forme de l'assiette de l'antenne parabolique juchée sur le toit de l'imposant hôtel Hyatt Regency à un couscoussier. L'idée fut mise en pratique et s'est rapidement propagée dans le royaume.

21. Pour une version complète, voir Mohamed Hamdane (2005), Décret-loi sur l'information en Tunisie. Textes essentiels (*el tabriâat el iâlamîya fi Tounes. Noussous assasiya*). Institut de journalisme et des sciences de l'information, Université Manouba, Tunis.

En Algérie, certaines dispositions qui caractérisent le Conseil supérieur de l'information, créé en 1989, ne laissent aux acteurs qu'une très faible autonomie (*ibid.*, p. 47) et les actions potentiellement intéressantes qu'il a tentées ont été stoppées par l'instauration de l'état de siège en 1992. Finalement, le Conseil national de l'audiovisuel, créé en 1991, qui devait œuvrer auprès du Premier ministre pour élaborer les lignes directrices de la politique de création et de développement de l'audiovisuel, s'est avéré lui aussi sans substance (*ibid.*, p. 48) tout en s'érigeant en entité moralisatrice et de censure. Au Maroc, où historiquement l'État a la main haute sur l'audiovisuel laissant la presse à l'opposition (Zaid, 2009, p. 12), la mort du roi Hassan II représente un tournant dans la réorientation des politiques audiovisuelles. Le 31 octobre 2004, la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA²²) est créée. Il s'agit d'une instance indépendante dotée de plusieurs compétences, dont celles d'octroyer des licences de diffusion, d'assurer le respect des carnets de charge et de défendre la liberté d'expression. Elle a été saluée comme une excellente initiative d'autant qu'elle fut la première en son genre dans le monde arabe. Mais elle n'a pas échappé aux critiques qui ont relevé de graves manquements à la transparence et soulevé les questions de la nomination de ses membres et du poids prépondérant du roi (Hidass, 2006, p. 545 et ss.). Ayant une opinion plus nuancée sur le sujet que Hidass, Bouziane Zaid (2009) note que la libéralisation et l'octroi du droit de diffuser étaient en cours avant la mise en place des nouvelles lois, ce qui accrédite l'idée soutenue par Mostefoui d'une démonopolisation de fait de l'audiovisuel au Maghreb. Zaid donne comme exemple Radio Sawa, la «voix de l'Amérique» en langue arabe, financée par le Congrès américain, qui a reçu dès 2003 «une autorisation exceptionnelle de radiodiffuser au Maroc. Il n'existait alors aucun cadre juridique pour une telle autorisation», note encore Zaid. (*op. cit.*, p. 103, trad.) Elle ne la recevra qu'en 2006 (!) de la HACA. Davantage

22. Pour une version «consolidée» des Dahir's royaux portant sur la création de la HACA, voir <<http://www.haca.ma/index.jsp>>

intéressé à montrer comment ces lois et la HACA influencent le fonctionnement de 2M et de el Oula (La Première en arabe²³), Zaid pense que cette dernière fonctionne selon les règles déjà mises en place durant le temps où la Radio télévision marocaine (RTM) opérait. En réalité, la HACA n'a d'aucune façon facilité les initiatives internes alors que les tabous restent les mêmes : il est en effet interdit de critiquer l'islam²⁴, la monarchie et l'intégrité territoriale (par exemple le Sahara occidental).

LA REVANCHE « DES PARABOLÉS »

Ces réglages politiques, ces ouvertures fermées, n'ont pas empêché la réception des chaînes satellitaires par les Maghrébins. L'usage généralisé de l'antenne parabolique individuelle est, dès le début des années 2000, un fait incontestable. De rotative, elle est devenue fixe et tournée quasi exclusivement vers une seule direction : les satellites des stations arabes. Les modes de réception ont eux aussi progressivement changé : l'analogique laisse place au numérique et à un grand éventail de choix entre les centaines de chaînes disponibles. Par ailleurs le piratage des chaînes payantes devient une pratique généralisée tout au long de la courte histoire des paraboles, et les cartes d'accès à leurs codes sont disponibles à un prix dérisoire dans les petites boutiques de quartier dans tout le Maghreb. En fait, l'histoire de la télévision par satellite est aussi une histoire de piratage. À l'instar du premier couscoussier placé à l'ombre de la grande antenne parabolique de l'hôtel Hyatt de Casablanca, les petites cartes de codes d'accès aux télévisions payantes d'outre-Méditerranée se faufilent entre les rets des codes informatiques sophistiqués des chaînes satellitaires qui veulent à tout prix voir appliquer la politique du consommateur payeur. À l'instar aussi des paraboles, dont les deux tiers en 1999 étaient achetés

23. 2M et la Société nationale de radiodiffusion et de télévision, dont fait partie la el Oula (la Première), sont des chaînes publiques.

24. Suivant la convention, le i minuscule réfère à l'islam comme civilisation et culture et le i majuscule au Coran.